

L'urbanisme Entre Identité et Banalisation

Abdelwahed ELIDRISSI, Maroc

Keywords: Urban planning, urban space, identity, functionalism.

SUMMARY

URBAN PLANNING BETWEEN IDENTITY AND A TRIVIAL BEHAVIOR

The adopted methods in the field of urban planning have generated in the South, for over a century, a crisis of identity and cultural expression and thus a crisis of effectiveness. We tend to standardize universal space hosting 'the human kind' and stereotypical urban forms. Is this a system to be reconstructed according to the local socio-cultural and spatial specificities to put ended the trivializing. The value of originality and identity markers do not completely return to an abnormal sphere that obstructs communication and knowledge sharing. Between the situations of tension and assimilation, confinement and dilution, obscurantism and rejection of its own values, choose a mystic acculturation.

After an overview of the theoretical underpinnings governing town planning (Part 1), It would be imperative to empower the designing method (Part 2) before pleading a possible renewal in this area through the renewal of urban planning principles (Part 3).

Mots clés : urbanisme, planification urbaine, espace urbain, identité, fonctionnalisme.

RESUME

Les méthodes empruntées dans le domaine de la planification urbaine ont généré dans les pays du Sud, depuis plus d'un siècle, une crise d'identité et d'expression culturelle et partant une crise d'efficacité. On a tendance à une standardisation universaliste de l'espace abritant des « hommes types » et formes urbaines stéréotypées. S'agit-il d'un système à recomposer selon des spécificités socioculturelles et spatiales locales pour enrayer la banalisation.

La valorisation de l'originalité et des repères identitaires ne renvoient absolument pas à un microsisme ou à une sphère singulière faisant obstacle à la communication et à la perméabilité des savoirs. Entre les situations de crispation et assimilation, enfermement et dilution, obscurantisme et rejet de ses propres valeurs, il faut choisir l'acculturation clairvoyante.

Après un aperçu sur les principaux fondements théoriques régissant l'urbanisme (1ère partie), Il serait impératif d'essayer d'émanciper la méthode de conception (2ème partie) avant de quêter un renouveau possible en la matière à travers le renouvellement des principes de la planification urbaine (3ème partie).

L'urbanisme Entre Identité et Banalisation

Abdelwahed ELIDRISSI, Maroc

1. INTRODUCTION

Les méthodes empruntées dans le domaine de la planification urbaine ont généré dans les pays du Sud, depuis plus d'un siècle, une crise d'identité et d'expression culturelle et partant une crise d'efficacité. On a tendance à une standardisation universaliste de l'espace abritant des « hommes types » et des formes urbaines stéréotypées. S'agit-il d'un système à recomposer selon des spécificités socioculturelles et spatiales locales pour enrayer la banalisation.

Il est difficile de s'ingénier à l'élaboration d'un document d'urbanisme pour un espace désesparé sans identité claire. Le référent civilisationnel permet de fédérer les énergies et de vivifier l'intérêt commun au détriment de l'individualisme ; ainsi l'identité constitue un jalon saillant pour la conception urbanistique et le développement socioéconomique.

A préciser que cette tentative ne vise en aucun cas à exalter une idéologie différentialiste. La valorisation de l'originalité et des repères identitaires ne renvoient absolument pas à un microsisme ou à une sphère singulière faisant obstacle à la communication et à la perméabilité des savoirs. Entre les situations de crispation et assimilation, enfermement et dilution, obscurantisme et rejet de ses propres valeurs, il faut choisir l'acculturation clairvoyante.

Il est proposé de commencer cet essai par un aperçu sur les principaux fondements théoriques régissant l'urbanisme (1ère partie) avant de chercher à identifier les conditions sine-qua-non de l'émancipation de la méthode de conception de l'espace (2ème partie) et de quêter un renouveau possible en la matière à travers le renouvellement des principes de la planification urbaine (3ème partie).

2. FONDEMENTS THEORIQUES REGISSANT LA CONCEPTION DE L'ESPACE URBAIN

Tout choix conceptuel puise son essence d'un fondement théorique expresse ou tacite et s'harmonise avec une idéologie qui anime ses principales motivations. La conception s'apparente essentiellement à des aptitudes intellectuelles ayant pour objet la connaissance sensée et rationnelle avec l'intention de produire des idées, d'arrêter des choix et de définir des options d'aménagement avant de passer à l'action.

Le fait de s'attacher à souligner les traits des idéologies présidant à l'analyse de la l'espace révèle la multiplicité des méthodes d'appréhension du fait urbain. Les réactions des uns et des autres envers les valeurs de l'histoire, de l'homme, de la modernité, du progrès, de la culture, de la ville, de la société et de la cognition conditionnent des modes de réflexion conduisant à des registres de réponses différents vis-à-vis du même questionnement.

Les courants de pensées les plus éminents ont donné naissance à l'urbanisme progressiste, culturaliste, naturaliste ou encore à un nouvel urbanisme lié à une société hypertexte. En effet, on fait foncièrement allusion au progressisme inspiré par une idéologie du progrès et au

culturalisme inspiré par une idéologie de la culture comme unité organique ; lesquels gardent toujours leur intérêt épistémologique.

En effet, la théorie progressiste vante la modernité. Elle préconise des modèles urbains et un mode d'aménagement se souciant très peu de l'histoire. La charte d'Athènes en 1933 optent pour une architecture simplifiée et abolissent les formes traditionnelles. Quatre fonctions majeures sont exaltées : habiter, travailler, circuler, se récréer ; lesquelles restituent les activités humaines majeures. La traduction spatiale desdites fonctions suscite le recours au zonage comme technique inéluctable dans la planification urbaine. Par contre, le culturalisme est à l'avantage d'une vie communautaire au sein des villes polaires qui conservent et développent leurs cachets culturels et identitaires. La ville est une unité culturelle devant entretenir une relation de sérénité et d'harmonie avec ses habitants, auxquels elle doit assurer une ambiance humaine à même de satisfaire leurs besoins spirituels et existentiels.

Théories de l'urbanisme : modèles progressiste et culturaliste

	Modèle progressiste	Modèle culturaliste
Idéolo	Progrès	Culture
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Homme type universel en tout temps et en tous lieux ; - Besoins matériels types ; - Recours à la science et à la technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de prototypes humains ; - Nostalgie ; - Besoins spirituels ; - Recours à l'histoire et à l'art.
Principes de conception de l'espace urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Simplicité et lisibilité ; - Ordre et hiérarchie ; - Formes géométriques types ; - Zonage et standardisation des édifices ; - Découpage : activités, habitat, voirie, etc. ; - Voies de circulation larges ; - Recherche de l'efficacité et le rendement ; - Villes idéales ; - Ville étendue ou éclatée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus des normes ; - Plan irrégulier et asymétrique ; - Recherche de l'harmonie, de la beauté et l'esthétique ; - Voies courbes ; - Mixité urbaine et diversité des espaces ; - Mise en valeur des apports du côté identitaire et authentique des composantes urbaines ; - Relation entre bâtiments et hommes ; - Ville compact et intime.

Source : Synthèse personnelle

Si le courant progressiste a dominé l'urbanisme pendant de longues décennies, il commence à tomber en désuétude dans ses pays d'origine depuis les années 1970. En revanche, le culturalisme commence à se revaloriser. Au-delà de la dualité progressisme/culturalisme, certains auteurs ont cherché à concilier les deux réflexions, d'autres ont balisé d'autres pistes

de spéculation. Naguère, François Ascher, dans son livre : "Les nouveaux principes de l'urbanisme" (2009), met en évidence le fait que la société hypertexte est à l'aube d'une troisième révolution urbaine. L'activité économique est cognitive mettant en jeu la production, l'information et la connaissance.

La conception fonctionnaliste de l'urbanisme s'est longtemps érigée en modèle international et ne cesse de constituer une recette à consommer, notamment dans les pays du Sud. La géométrie, le logement standard, la répartition des fonctions urbaines via le zonage sont des aspects de l'idéologie véhiculée par la charte d'Athènes.

Il n'est point impressionnant de constater que le fonctionnalisme qui se décline du progressisme conserve, au Maroc, son caractère hégémonique dès l'ère coloniale. N'est-il pas nécessaire de rappeler que le rationalisme simpliste et la conception universaliste de « l'homme type » conduisant à des besoins humains identiques et uniformisés à tous les hommes, en tout lieu et en tout temps ne peuvent garantir la cohérence territoriale et la cohésion sociale au vu des mutations profondes qui ne cessent d'altérer la ville contemporaine.

3. CONDITIONS SINE-QUA-NON DE L'EMANCIPATION DE LA METHODE DE CONCEPTION DE L'ESPACE

A priori, la reconquête et l'élargissement des concepts utilisés dans la planification urbaine appellent l'attention et la bienveillance des tenants de l'identité culturelle et civilisationnelle de chaque pays. C'est l'entrée à des modes de réflexion voire à un projet de société.

3.1. Redéfinition des concepts

La valeur heuristique du concept semble tenir à la représentation abstraite de la réalité. Au-delà de la signification qu'on lui attribue, le concept dénote des idées, des considérations et, en somme, d'une culture désignant l'essence des objets selon des idéologies et des finalités préconçues et souvent occultes. Cette question a un statut dans le domaine de la philosophie et de la connaissance mais également dans la politique et la psycho-sociologie.

Le remodelage des concepts usuels comme l'ordre urbanistique, la lisibilité de l'espace, la requalification urbaine, la rénovation, la réhabilitation, l'ordonnancement architectural, etc., doit dépasser la contemplation passive de ces termes pour réinventer et investir les sens suivant une méthode originale ayant ses idéaux, ses logiques, et ses instruments d'analyse et de conception.

Sachant que le concept est une création ou une réponse que la société donne à un objet concret ou à un phénomène, il doit être compatible avec les valeurs socioculturelles, économiques et sociétales qui caractérisent l'espace géographique en question. Cette création ou réponse n'est pas une donnée innocente, intangible et immuable. C'est plutôt le produit d'un processus dynamique de construction socio-historique.

A ce point de réflexion, il importe de préciser que le repli sur son identité exclusive est inconcevable à l'ère de la mondialisation considérée comme une fatalité en pleine expansion constituant l'enjeu majeur de ce siècle. En même temps, l'assimilation de la culture dominatrice de l'autre, tout puissant, est intolérable.

Le concept est la base élémentaire de la construction intellectuelle de l'être humain. Il incarne le présent et s'ouvre sur le futur, mais il ne doit pas marquer une rupture avec le passé considéré comme vecteur d'identité culturelle et dont on doit tirer parti et non s'y réfugier. Entre crispation et assimilation, enfermement et dilution, obscurantisme et rejet de ses propres valeurs, il faut choisir l'acculturation clairvoyante.

En conséquence, l'identification aux concepts étrangers vaut un arrimage de soi et de ses facultés cognitives. Devant la qualité des documents d'urbanisme et les problèmes actuels de l'espace urbain, les concepts usités perdent de leur efficacité et de leur pertinence. La question qui s'impose à ce niveau est comment redéfinir certains concepts clefs et élargir d'autres comme entrée à un nouveau escompté en matière de planification urbaine de manière à remettre en valeur l'identité de l'espace local et mieux satisfaire les exigences matérielles de la société.

La réponse à cette question délicate nécessite des investigations à part entière. Cela étant, il serait possible de considérer l'espace urbain comme un ensemble organique constitué d'unités cohérentes, à savoir " quartier " (haouma ou derb), " rue " (zankat), " place " (saha), etc. Ces éléments impliquent des concepts à définir formellement et infailliblement dans un essai d'émancipation des outils essentiels de réflexion sur la ville. Nous tablons, ici, sur la dimension collective de la vie sociale et sur la valeur cohésive comme enjeu déterminant dans la production de l'espace urbain.

C'est ainsi qu'il serait plus facile d'identifier les besoins en termes d'infrastructures et d'équipements publics et socio collectifs puisque chacun de ces éléments met en évidence un rayon d'attraction et d'influence générant un emplacement convenable dans le tissu urbain.

Le concept du quartier doit se substituer aux notions de lotissement, trame urbaine, étalement urbain, etc., la fonction de l'habitat serait réorganisée en faveur de la cohésion humaine et socio-spatiale. Le logement est à situer par rapport à son contexte plus large d'habitat ; ce dernier est à réfléchir à l'échelle d'une conception urbanistique de la ville comme structure vivante et interactive.

A-t-on besoin alors de ré-explorer les composantes et secrets de la médina marocaine comme système urbain à réinventer et à remodeler en vue de l'adapter aux exigences de la circulation et de l'opérationnalité. Cette question est plus de fond que de forme, du fait qu'il y a lieu de s'atteler à une urbanité aussi bien moderne qu'humaniste.

Force est de constater que les notions proposées telles *quartier* ou *derb* n'ont pas de significations homogènes et qu'elles ne peuvent être figiolées arbitrairement. Chaque concept est l'expression d'une dynamique intérieure à amorcer et à aviver. Le choix de telle ou telle nomenclature est subordonné au dialogue et à l'évolution profonde de la connaissance et de l'expertise notamment locales. Les concepts transplantés finissent par tomber en désuétude. On continue, malheureusement, à les utiliser bien qu'ils soient dépassés dans leurs pays d'origine.

En tout état de cause, des regards intensifs sur les concepts à adopter restent un point d'intérêt général dans le défi d'émancipation de la méthode qui requiert impérativement un centrage de la question d'identité urbaine.

3.2. Centrage de la question d'identité

Des mots comme nation, civilisation, culture, identité ont fait, en Europe, un retour en force dans le vocabulaire politique, notamment ces dernières années. De telles acceptions réactivent un questionnement à aspects sociopolitique et philosophique.

Quoiqu'il en soit, le discours portant sur la protection de l'identité culturelle, civilisationnelle voire nationale n'est pas récent. Pourquoi donc insister sur la promotion et la mise en valeur de l'identité urbaine ? D'abord parce que peu d'actions sont engagées pour atteindre les objectifs affichés en l'absence d'une stratégie identitaire lucide. Ensuite, il sera opportun de souligner que le développement et la compétitivité d'un espace urbain sont fondés sur son identité et ses caractéristiques. Enfin, le sentiment d'appartenance à un quartier, une ville, une région, une nation est un besoin naturel de l'individu qui ne peut tolérer le déracinement. Cette identité est une motivation de l'homme le mobilisant à penser, agir et renoncer à ses intérêts privés pour la collectivité ; pourtant elle ne peut être ramenée à la seule appartenance administrative. C'est l'appropriation du territoire qui est déterminante.

Evidemment, il n'y a pas d'identité statique et unidimensionnelle, elle est par essence composite et dynamique en pleine interaction et métissage. L'essentiel est de faire converger les vues et les efforts vers la valorisation de l'identité civilisationnelle et multiculturelle commune de l'espace à produire ou à valoriser.

Toutefois, on a tendance à altérer le paysage urbain par une certaine uniformisation. La laideur est de plus en plus aggravée sous l'emprise de la mondialisation portée par le capitalisme comme système économique et par le nouvel ordre mondial comme ossature politique. Dans ces conditions, on assiste à une standardisation universaliste de l'espace abritant des « hommes types » consommateurs. Pourtant, le laisser se fondre dans une telle situation est une attitude mortelle non pas uniquement de l'espace mais aussi du bien-fondé de la nation. Faut-il affirmer que l'authenticité est un enjeu capital à ériger en idéal social et à consolider dans le cadre d'une stratégie d'actions devant s'appuyer sur un environnement actif à construire.

Pour éviter cette errance, la quête de l'identité doit se situer dans le cadre d'un projet global de la société. Le background culturel et civilisationnel est à mettre en valeur, entre autres, à travers les canaux d'enseignement et de formation.

Du primaire jusqu'aux études supérieures, la ville, l'environnement et bien d'autres thématiques ayant trait à l'urbanité et au développement urbain ne doivent pas rester des épiphénomènes dans les programmes d'enseignement. La perception d'un espace organisé, convivial et compétitif mérite d'être ancrée dans le vécu comme dans le cours de l'élève. Le développement du goût, de la conscience et de la sensibilité à l'urbain chez l'enfant fait partie de son éducation.

Cette question n'est pas un faux problème, elle est au cœur de tout projet de société puisant de l'authenticité du pays, des composantes culturelles et identitaires, autrement dit, des valeurs de l'homme et de l'espace. Ces dimensions émaillent la matrice de cette ambition sociétale autour des principes des droits de l'homme, de la cohésion sociale, de la cohérence spatiale et de l'efficacité économique. L'homme jouit du droit de vivre dans un espace harmonieux, décent et équilibré, la fragmentation socio-spatiale, l'ignorance de soi et l'effacement de son identité constituent des atteintes à ce droit.

Ainsi, les dimensions sociopolitique, spatiale, économique, éducative et culturelle se conjuguent et se recoupent en un projet de société global devant décliner l'imposition des schémas étrangers de pensée et de gestion du territoire.

Dans cet ordre d'idées, le redressement de la politique linguistique à l'échelle nationale s'avère nécessaire. Par pragmatisme et non dogmatisme, il serait légitime de plaider en faveur des langues maternelles qui se trouvent délaissées au profit de la langue imposée par la domination coloniale. Il s'agit véritablement d'un acte progressiste et non réactionnaire.

Il n'est même pas question de rappeler l'importance et la nécessité de s'ouvrir sur les cultures et langues étrangères ; mais, si on cherche à émanciper la méthode de conception de l'espace urbain, il faut réfléchir et s'exprimer dans sa langue maternelle et non à travers un esprit étranger qui porte les empreintes culturelles du pays dominateur. Dans son livre-slogan : Prolégomènes, Ibn Khaldoune explique comment le vaincu a toujours propension à l'imitation de son vainqueur. La contraction de cette idée est exprimée par les concepts dits : "Nihlat Alghalib" (نحلة الغالب) et "dine Alinqyad" (دين الانقياد) assimilant l'attitude de soumission du vaincu vis-à-vis du gagnant à une doctrine du dominateur et à une religion de défaitisme, assujettissement ou docilité.

Par ailleurs, a-t-on besoin de rappeler que l'Union Européenne, composée de 27 Etats membres, compte 23 langues officielles de telle manière que chaque pays parle, écrit et pratique fondamentalement sa langue maternelle.

Peut-on avancer que le domaine de la conception et de conceptualisation requiert une charte culturelle qui pourrait servir de cadrage en la matière. Le système éducatif, le cursus de formation et la langue conditionnent les modes de réflexion de tout un chacun et impriment la construction des concepts et idées intrinsèques à l'esprit.

Tout objet intellectuel provient directement ou indirectement du background culturel, du réel et de l'observable. Certes, ce niveau de raisonnement est bien ordinaire sachant que les mécanismes de la pensée sont beaucoup plus complexes puisque allant de la métaphore et la cogitation jusqu'à l'abstraction et la spéculation les plus poussées, mais l'impact du système référentiel de base sur les modes de réflexion de chaque personne n'est pas à démontrer.

La dépendance d'autrui est manifeste. Pour s'en débarrasser, une quête d'un renouveau de la conception de l'espace urbain constitue un enjeu crucial.

4. EN QUETE D'UN RENOUVEAU DE LA CONCEPTION DE L'ESPACE URBAIN

La question essentielle à ce niveau est comment ériger l'urbanisme en une autorité morale ayant des principes et des règles "sacrés" ? Ou encore comment penser et modeler l'espace urbain autrement ? Si les méthodes usitées dans la planification urbaine ne permettent guère de faire face aux traumatismes urbains, le renouveau recherché opte pour le renouvellement de certains principes de l'urbanisme avant d'ébaucher un schéma de conception plausible.

Loin de se livrer à une spéculation fantaisiste et loin de fouiller des principes chimériques, il serait convenable de repenser et de ré-hiérarchiser certains principes susceptibles de faciliter la réflexion tant sur les formes urbaines que sur l'usage de l'espace. Les clefs à même de combiner la matérialité de l'urbain et la société ainsi que de les explorer comme unités de

conception constituent un préalable à la méthode requise. Laquelle est tenue d'épuiser la matérialité comme point nodal de plusieurs temps et la société comme recoupement d'une multitude d'enjeux.

L'urbanisme dont nous essayons de tracer les grandes lignes s'articule autour de cinq principes fédérateurs, à savoir : le ménagement des intérêts, la sacralisation de l'espace comme bien commun et bassin de vie cohésif, la démocratisation du processus d'élaboration des documents d'urbanisme, le redressement ou de réajustement continu, la stylisation de l'urbain. En effet, C'est une tentative d'imaginer la ville efficace, inclusive et compétitive sachant que la cité heureuse, sans faille, n'est qu'un mythe.

4.1. Le principe de ménagement des intérêts

Il est illusoire de jouer la carte de l'intérêt général dans un environnement sociopolitique dénué de valeurs et idéaux socio-spatiaux aussi bien simples que perspicaces. L'intérêt général sur lequel cette réflexion table ne peut être qu'un optimum socioéconomique et spatial ou un compromis entre l'ordre et le désordre, l'éphémère et le durable, le court terme et le long terme, la désagrégation et la cohésion de la société, etc.

Sur pareille question, il serait plus judicieux de se mettre d'accord sur un univers de référence qui serait pour tous les acteurs un enjeu susceptible de stimuler l'implication des différents intervenants dans un cadre collectif de conception et d'action vis-à-vis des problématiques urbaines. Il relève de la conscientisation unanime à s'entendre sur la prééminence des servitudes à instaurer dans l'intérêt des convenances sociales, de la décence, de l'ordre public, de la circulation, de l'esthétique et de l'agrément.

Ce faisant, une voie, un équipement public ou un espace vert acquerraient une sorte d'immunité contre toute agression probable. La règle de droit ou d'éthique pourrait jouer le rôle de verrou empêchant l'empiétement de l'intérêt privé ou sectaire sur l'utilité publique.

Qu'il soit politique, économique ou social, chaque acteur a ses propres objectifs, ses priorités et ses modalités d'action. C'est pour cela que la conception et la production de l'espace urbain ne doivent pas se livrer aux conjonctures et au jeu de forces faisant prévaloir les intérêts politico-économiques sur les intérêts socio-environnementaux. Ni l'Etat providence, ni l'Etat gendarme n'est réclamé à cette échelle, c'est plutôt l'Etat légitime garant des valeurs socio-spatiales et sociétales, largement concertées et partagées, qui est préconisé.

L'importance est portée sur l'impartialité de l'Etat appelé à décréter des règles de droit sociales, impersonnelles et générales. L'iniquité foncière avive chez les personnes ayant subi les conséquences d'une planification préjudiciable le sentiment d'injustice sociale sachant que la réussite de tout projet de développement reste tributaire de l'élimination des réticences et de la convergence des perceptions sociales vis-à-vis de l'espace à produire collectivement et à sacraliser comme bien commun.

4.2. Le principe de sacralisation de l'espace comme bien commun et bassin de vie cohésif

Bien entendu, l'espace urbain, et tout particulièrement l'espace public, n'accède pas encore au rang de l'idéal social. Le renouveau désiré mise sur la valorisation de l'espace concret, l'espace vécu, dans toute conception urbanistique qui devrait puiser ses symboles, ses repères

identitaires et ses idéaux pour en faire un bien communautaire dans les pratiques socio-spatiales.

La finalité étant d'inculper progressivement à la conscience collective une véritable culture d'urbanité. C'est-à-dire s'attacher à son quartier d'élection et exprimer ouvertement sa citoyenneté et sa citoyenneté. Il n'est pas habituel de revendiquer la dégradation d'un jardin public ou l'atteinte à un emplacement réservé à un équipement d'intérêt général. Cependant, ce sont ces composantes urbaines qui rendent la ville hospitalière pour ses habitants. Il n'est pas de coutume de se soulever contre un parti d'aménagement jugé déséquilibré ou arbitraire. Les valeurs de l'espace ne font pas partie des dossiers revendicatifs ordinaires.

L'espace doit s'ériger d'une manière différentielle à un bien commun ou à une propriété en indivision dont les parties indivises sont notamment les installations publiques, les espaces libres, les aires d'agrément, de sport et de circulation. Autrement dit, plus la conception dépasse l'échelle de l'observation sommaire de l'avenir et s'intéresse aux détails de l'espace, plus l'habitant tissera un lien d'affection avec son environnement urbain. Satisfaire les besoins socio-collectifs et culturels de la population revient à rendre l'espace à la société.

Ce principe n'implique pas une réflexion dogmatique. C'est un élément de méthode qui invoque une planification consensuelle sachant que tout schéma chimérique est synonyme d'échec ; c'est pour cela qu'il serait utile d'annoncer, d'emblée, que la fabrication de la ville ne peut obéir ni à un plan rationnel, ni à un modèle reconductible. Toutefois, plaider en faveur la concertation, la co-conception de l'espace et la coresponsabilité vis-à-vis de ce dernier exprime une prise de conscientisation face au risque de ségrégation socio-spatiale due à la fragmentation de la ville en zones des inclus et zones des exclus.

Les perceptions de l'espace dépendent de la morphologie sociale et diffèrent d'une catégorie de citoyens à l'autre, voire d'une personne à l'autre. La ville n'est jamais synchrone avec elle-même, elle appartient à des générations différentes ayant des conduites, des modes d'appréciation et des choix divergents, mais seule une démarche qui balise les invariances et canalise les changements serait en mesure de produire un espace immunisé contre les convoitises du pouvoir dominant. C'est ainsi que le principe de démocratisation du processus d'élaboration des plans d'urbanisme s'avère nécessaire.

4.3. Le principe de démocratisation du processus d'élaboration des documents d'urbanisme

Il va sans dire que le principe de démocratisation souhaitée du processus d'élaboration des documents d'urbanisme passe forcément par le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration en matière d'urbanisme considéré comme outil incontournable de la politique publique urbaine. Un savant dosage de décentralisation territoriale et de décentralisation technique revêt un grand intérêt pour éviter la perplexité diffuse évoquant des conflits de compétences et induisant des situations d'inefficacité voire d'inertie. Tout compromis, à ce propos, ne serait que mitigé. A notre sens, la décentralisation territoriale prise comme option stratégique doit être accompagnée par la consolidation des structures techniques bénéficiant de l'automatisme financière et de la personnalité morale.

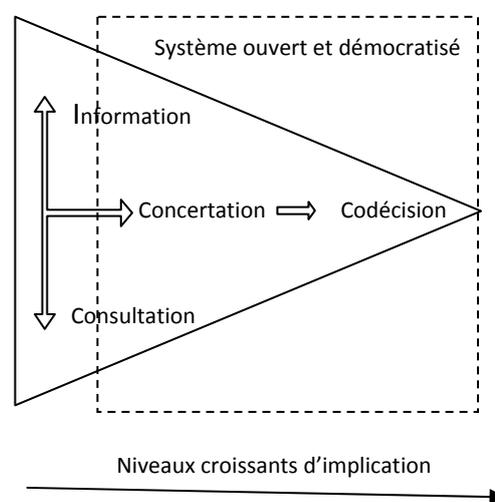
La décentralisation territoriale ou technique n'est pas une fin en soi ; c'est la gestion efficace et efficiente de la chose publique qui importe en définitive, ce qui impose de multiplier et

d'enrichir les grilles de lecture et d'analyse de la thématique de la décentralisation qui se trouve encore désordonnée dans bien de pays, en l'occurrence le Maroc.

Cela conduit également à insister sur l'instauration des modalités d'arbitrage en cas d'interférence d'attributions ou de divergence d'avis quant aux options urbanistiques à concevoir. Souvent, le processus de décision a besoin d'un mécanisme d'arbitrage pour éviter des situations de blocage et d'incertitude qui frappent l'aboutissement et le devenir du plan.

En outre, toute action destinée à appuyer le tissu associatif aurait un effet d'entraînement non seulement sur l'implication du public dans l'élaboration d'une esquisse d'aménagement mais aussi et surtout sur son appropriation de l'espace. C'est l'une des conditions de réussite de tout projet de planification.

Modes et niveaux d'implication du public



Les changements visés auraient comme corollaire des modifications dans la méthode de conception des plans puisqu'on basculerait de l'information et la consultation à la concertation et la codécision, ce qui nécessite l'insertion dans une démarche prospective.

4.4. Le principe de redressement ou de réajustement continu

Le bâti, le foncier ainsi que les modes de vie changent constamment. Avec la complexification des sociétés et des bases de l'économie, les contingences et les vicissitudes ne sont guère perceptibles face à une nébuleuse de problèmes et de risques souvent imprévisibles. Aussi, le système de planification a-t-il besoin de soupapes de régulation, de rattrapage et d'impulsion tout au long du processus tant de décision que d'action.

Les idées, les démarches et les procédures qui briguent la maîtrise de l'évolution des milieux urbains sont basées sur des hypothèses de conception et d'aménagement. Ces éléments hypothétiques s'inscrivent dans le temps et, partant, dans l'incertitude. Nul ne peut se référer à une méthode figée pour aiguiller la conception de l'espace urbain qui est, par essence, érigée à moyen et à long terme, donc inconnue voire énigmatique.

Aussi, la planification urbaine doit-elle renouveler ses instruments et ses canevas en se nourrissant des réflexions prospectives. La mise en cause continue des clichés, quels qu'ils soient concepts, méthodes ou politiques, devient une nécessité pour que l'acte de concevoir soit créatif et vivant.

Les documents ordinaires d'urbanisme prédefinisent les réalités à venir sans mettre foncièrement les partis pris dans un cadre d'incertitude. François Ascher (2001) propose d'abandonner la planification urbaine standard au profit du management stratégique urbain en s'appuyant sur « des démarches plus réflexives, adaptées à une société complexe et à un avenir incertain ». Pour ce faire, l'approche stratégique consiste à élaborer une multiplicité de projets de nature variée, s'évertuer à les rendre cohérents et à les engager sur un seul front en tenant pratiquement compte « des événements qui surviennent, des évolutions qui s'esquissent, des mutations qui s'enclenchent, quitte à réviser si nécessaire les objectifs arrêtés ou les moyens retenus initialement pour les réaliser ». Le management stratégique urbain intègre ainsi la difficulté croissante de réduire les incertitudes et les aléas d'une société ouverte et complexe.

Cependant, la méthode courante de confection des plans d'urbanisme a besoin plus que jamais de s'imprégner d'une logique interactive. Les horizons temporels de validité des schémas directeurs et des plans d'aménagement de 25 et 10 ans brident la crédibilité de la conception. Faut-il prévoir, par conséquent, des critères de performance intelligibles et transparents selon lesquels le plan serait évalué à tout moment, ce qui rendrait sa révision inopportune, préférentielle ou obligatoire.

Le canevas linéaire de la planification urbaine commence par l'établissement d'un rapport diagnostic et se termine par un dessin des choix et options d'aménagement en passant par la définition des enjeux, des objectifs et d'une image souhaitée voire idyllique de l'espace en question. Cette linéarité nuit à la conception urbanistique dont l'objet et le champ d'application sont mouvants. La réalité urbaine est un système en interactions permanentes requérant continuellement des réajustements des hypothèses, des idées, des enjeux et des objectifs sur la base d'évaluations systématiques.

Il serait inadmissible de prédire le futur à travers un dessin sacralisé, alors qu'il paraît indispensable d'estomper l'incertitude de l'avenir en adoptant un dispositif technique, réglementaire, institutionnel et conceptuel permettant d'effectuer une radioscopie détaillée des phénomènes émergents, des contraintes, des atouts, des opportunités, des risques et des dynamiques socio-économiques et spatiales. La perceptibilité requise de l'espace urbain est tributaire d'une nouvelle méthode d'approche et de réflexion à même de contribuer à une construction rationnelle du futur possible.

La souplesse évoquée ne signifie, en aucun cas, une dérive vers la déplanification urbaine. Elle renvoie plutôt à un urbanisme facilitateur et flexible dans lequel il est possible de croiser les opinions, les savoirs et les perceptions, d'apporter les corrections nécessaires au moment propice tout au long de la temporalité du plan. Quant au principe de stylisation de l'urbain, il puise dans l'histoire et l'âme de l'espace pour articuler le projet de développement urbain autour de son identité.

4.5. Le principe de stylisation de l'urbain

D'après les dictionnaires encyclopédiques Axis et Encarta, le verbe styliser signifie l'action de représenter un objet d'une manière simplifiée et ornementale. Dans notre contexte, la stylisation de l'urbain se situe moins au niveau de la dénotation artistique des formes qu'à celui des connotations patrimoniales et civilisationnelles de l'espace et de la société.

Dans ce sens, la performance de la conception ne s'identifie pas exclusivement à la mise en valeur de l'originalité et des spécificités spatiales, mais également à l'efficacité des options urbanistiques qui devraient être à même d'animer la production de l'espace selon un style urbain bien défini.

Dans cette optique, chaque composante urbaine (équipement public, place, quartier, etc.) sera conçue selon un esprit avisé qui ne peut ni sacrifier les aspects morphologiques et paysagers au profit de l'efficacité fonctionnelle, ni faire prévaloir l'esthétique sur l'efficacité urbaine.

Une place publique peut exprimer des valeurs culturelles, à travers sa minéralité, ses statues et ses repères, présenter un espace de loisirs et de jeux comme elle peut jouer le rôle, occasionnellement ou selon des temporalités régulières, d'une aire de commerce et /ou de festivités. Une rue est susceptible d'assurer des fonctions diverses et simultanées: la circulation, le commerce voire la distraction si elle renferme des charges symboliques ou abrite des activités procurant du plaisir aux habitants.

Il est possible de prolonger la liste des exemples en imaginant qu'un collège met ses équipements sportifs ou ses bâtiments à la disposition du public à des fins extrascolaires. Cette extraversion requiert une culture soutenue de l'urbanité reflétant un environnement sociopolitique largement démocratisé.

Cela étant, la littérature sur la diversité fonctionnelle des entités spatiales, la poly-centralité urbaine dans les villes, la polyvalence des équipements et espaces publics ne manque pas ; mais l'exercice devient extrêmement difficile lorsqu'il consiste à personnaliser ces valeurs sans transposer machinalement au contexte local des modèles urbains étrangers.

Le suivisme nuit énormément à la capacité de l'espace de s'imposer dans l'économie culturelle et touristique. Il est alors question de ne pas perdre de vue les spécificités locales qui sous-tendent les ambiances architecturales et urbaines. Quant les commodités urbanistiques s'associent aux styles vernaculaires, ou pourrait assister à un effet d'éblouissement aux yeux à la fois des visiteurs et des habitants.

Cette question dépend tout naturellement des perceptions aussi bien variées que contrastées de tout un chacun. Serait-il pertinent d'engager des débats nationaux, régionaux et locaux sur des thématiques comme l'identité, le métissage culturel, la personnalisation de l'urbain pour établir un cadrage imprégné de sagacité et, partant, décliner le totalitarisme de l'idéologie fonctionnaliste qui continue à peser sur le sort de nos villes.

Les établissements universitaires en charge de l'enseignement de l'urbanisme et de l'architecture sont conviés à assurer une responsabilité accrue en matière d'émancipation des méthodes de conception de l'espace urbain par l'enrichissement du savoir et la formation des urbanistes, architectes, ingénieurs, stylistes et tous spécialistes aptes à puiser le concret de l'espace comme visible, vécu et vecteur de développement.

Au demeurant, l'émancipation de la méthode et l'amorce d'un renouveau de l'espace urbain ne reposent pas uniquement sur des concepts, principes et aspects techniques. La conception

est le reflet des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat et du foncier. Toute modulation à cet égard est appréciée comme construction d'une politique urbaine.

5. CONCLUSION

Au bout du compte, la réflexion sur les jalons et les perspectives d'un renouveau en matière d'urbanisme est une entreprise complexe. C'est une question d'idéologie, de culture et surtout de politique. Le fondement de notre représentation tient du rejet de la méthode, unique, transplantée dans les pays du Sud ; laquelle vaut un arrimage de soi et provoque une crise d'identité et inéluctablement une crise d'efficacité.

La charte d'Athènes continue à constituer « une bible péremptoire », si l'on emprunte l'expression de Rémy Allain. Par fétichisme de cette idéologie, simplisme, idolâtrie du dominateur ou tout simplement par platitude du soi-disant concepteur, on adopte encore une doctrine fonctionnaliste tombée en désuétude dès les années soixante du siècle dernier.

Emanciper la méthode est un affranchissement de l'esprit dans le but de redéfinir ou de réexplorer les concepts, les principes, les règles et les démarches à même d'amorcer la conception d'un espace urbain humain, efficace, inclusif et compétitif. Pour ce faire, on a stimulé la réflexion sur une terminologie originale comme on a mis l'accent sur l'importance des repères identitaires dans le développement des territoires. Il est hors de doute que l'enseignement, la formation et la langue constituent des canaux nécessaires à la recomposition escomptée.

Loin de se livrer à une spéculation mythique ou totalitariste, cet essai n'a pas avancé de modèle univoque, mais il s'est appliqué à décrypter une manière de réinventer, de redéfinir et de repenser les ingrédients de la conception de l'espace. Il est clair que l'acte de penser et de modeler l'espace autrement ne serait que mitigé. Le schéma que nous avons esquissé demeure une proposition ouverte et évolutive.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ascher, F., 2001, Les nouveaux principes de l'urbanisme : la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour, Editions de l'Aube ;
Boudain, A., 2004, Un urbanisme des modes de vie, Le Moniteur ;
Boury, P., 1980, Comprendre l'urbanisme, Editions du Moniteur ;
Chaline, C., 1986, Les politiques de la ville, PUF, que sais-je ?
Choay, F., 1965, L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie, Seuil ;
Desportes, M., et Picon, A., 1997, De l'espace au territoire, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris ;
Dreyfus, J., 1976, La ville disciplinaire : Essai sur l'urbanisme, Galilée ;
Genestier, Ph., 1996, direction, Vers un nouvel urbanisme : faire la ville, comment ? Pour qui? La Documentation française ;
Hubert, C., 1993, Les Principes de l'urbanisme, Dalloz ;
Jacquot, H. & Lebreton J.P., 2001, La refonte de la planification urbaine. AJDA ;

Le Corbusier, 1972, Manière de penser l'urbanisme, Gonthier ;
Lefèvre, C., 2001, Le Labyrinthe : un paradigme du monde de l'interconnexion : applications à l'urbanisme, l'esthétique et l'épistémologie, Presses universitaires de Rennes ;
Madani, M., 1995, Mode d'habiter et travail de conception de l'espace, Editions CRASC ;
Merlin, P., 2007, L'urbanisme, Presses universitaires de France ;
Michaud, C., 1976, La Décision dans l'action collective : Application à l'urbanisme, avec la participation de Charles Wyplosz, Centre de recherche d'urbanisme ;
Pousin, F., 2005, direction, Figures de la ville et construction des savoirs : architecture, urbanisme, géographie, CNRS éditions ;
Sedjari, A., 2000, direction : Le devenir de la ville, imprimerie El Maarif Al Jadida, Rabat.
Saïdouni, M., 2000, Eléments d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation, éditions Casbah.

CONTACT

Abdelwahed ELIDRISSI : IGT-Urbaniste, Maroc. Chef du département des affaires juridiques et foncières à l'Agence Urbaine de Settat, Enseignant à la faculté des sciences Casablanca-Ain Chock.

e-mail : a.recherche@gmail.com

Tél : 00212661478651